



Défaillance de freins sur ma voiture après visite au garage.

Par **Jonathan DERHAN**, le **14/11/2016** à **14:59**

Bonjour à vous. J'ai fait changer mes disques et plaquettes de freins (avant) ainsi que les conduites de freins et le liquide de freins sur ma Peugeot 106 en début de semaine dernière. Après environ 500 km de route (pour rentrer chez moi pour le week-end), samedi, je démarre et plus de freins.

Après accord avec le garage de la ville où j'ai fait les premiers travaux, je suis allé (remorqué par un dépanneur) chez un garage de la même marque pour faire les réparations (garantie nationale). On m'annonce que c'est le frein arrière qui a fui (donc non couvert par la garantie et facturé près de 300e), mais on me dit aussi à demi-mots, que le premier garagiste aurait pu ou du voir la fuite quelques jours avant (ils ont jeté un oeil, puisque de l'usure a été remarquée sur un amortisseur arrière).

Existe-il un recours ? Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **14/11/2016** à **15:18**

Vjr,

Certes, un bon professionnel aurait regardé, mais si l'ordre de réparation concernait les freins AVANT, vous n'aurez aucun recours !